

CONFÉRENCE – DÉBAT SUR LE DROIT OHADA

LES GARANTIES OFFERTES PAR LA CCJA AUX INVESTISSEURS ET STAKEHOLDERS

Mercredi 1^{er} juin 2016 de 18h15 à 19h30

Archipel - 92 rue Jouffroy d'Abbans, 75017 Paris

Accueil des participants à partir de 18h

La conférence sera suivie d'un cocktail

Inscription souhaitée avant le 27 mai 2016, par email : conference@archipel-law.com

(nombre de places limité)

PROGRAMME

Introduction

Emmanuel Kaspereit

Avocat à la Cour

État des lieux de la jurisprudence et récentes polémiques

Alain Fénéon

Avocat honoraire

Arbitre, Médiateur international

Perspectives d'évolution

Achille Ngwanza

Docteur en droit

Chargé d'enseignement dans plusieurs universités françaises et africaines

Arbitre CCJA, CCI

archipel